

Guide de synthèse sur la continuité pédagogique 1^{er} degré

Novembre 2020

Organisation de l'école et continuité pédagogique

La situation sanitaire liée à la circulation de la Covid-19 entraîne des répercussions sur le fonctionnement des écoles. Dans ce contexte, les directeurs et les équipes, avec l'appui des Inspecteurs CCPD, sont amenés à construire des dispositifs de continuité pédagogique pour faire face aux différentes situations susceptibles de se présenter.

Si l'on prend appui sur ce qui a été décidé pour le second degré, ce plan de continuité des écoles doit envisager deux situations. La première est une limitation du brassage et réduction du nombre d'élèves accueillis simultanément avec le cas d'accueil des élèves « à mi-temps » et un autre en « demi-groupe », La deuxième situation étant la fermeture de l'école qui induit un distanciel total.

Les points essentiels

Concernant les modalités d'organisation des enseignements, les propositions relèvent des équipes pédagogiques, en fonction de la situation locale et des besoins des élèves (élèves à besoins particuliers, élèves vulnérables au regard du virus).

Ces modalités doivent impérativement prendre en compte les impératifs ci-dessous ; l'objectif étant d'assurer la poursuite régulière des apprentissages pour tous les élèves.

- les apprentissages peuvent être sous forme de présentiel, distanciel ou de travail en autonomie.
- l'intégralité du temps scolaire doit être proposé.
- le nombre d'heures de classe suivies en présentiel ne peut être inférieur à 50%.

Les points de vigilance

Quelle que soit l'organisation retenue, il convient de veiller à ce que chaque élève ne soit pas physiquement éloigné trop longtemps de son établissement scolaire.

Les publics fragiles bénéficieront d'une attention particulière pour ne pas induire de décrochage. Le fonctionnement ordinaire de l'établissement (accueil du public, des intervenants...) doit être maintenu, dans le respect des gestes barrière, de la distanciation physique et du port du masque.

Les ressources disponibles (cliquez sur le texte)

- Un ensemble de fiches sur les différentes situations et modalités est à disposition sur le site EDUSCOL sur la page [continuité pédagogique](#)
 - Le protocole sanitaire sur le site du ministère [en date du 2 novembre](#)
-

Pédagogie et continuité pédagogique

Les points essentiels

- Anticiper l'utilisation des outils dans les pratiques de classe en présentiel avec les élèves et les parents afin d'être opérationnel lors du passage à distance
- Organiser son enseignement pour que chaque élève progresse au même rythme en respectant la périodicité déterminée par l'enseignant.
- Conserver la progression des apprentissages afin d'atteindre les objectifs annuels fixés en début d'année.
- Anticiper une articulation des différents temps d'enseignement et l'explicitier auprès des élèves et des parents, notamment, en veillant à expliquer la pertinence de chacun des temps proposés en distanciel ou en présentiel, en synchrone ou en asynchrone.
- Formaliser les objectifs successifs à atteindre, les communiquer et les expliciter auprès des parents et des élèves. Donner du sens à chaque activité proposée en la replaçant dans le scénario pédagogique construit ;
- Privilégier le temps en présentiel pour ... :
 - des temps d'interactions, de débats, de prises de parole ;
 - des moments ou points clés dans les progressions didactiques ;
 - des temps de régulation, de bilan ;
 - des temps d'accompagnement ou de remédiation ;
 - des temps d'explicitation des consignes.
- Privilégier le temps en distanciel pour ... :
 - des recherches ou lectures en autonomie ;
 - des activités d'entraînement ou de consolidation des apprentissages ;
 - des exercices d'évaluation ou d'auto-évaluation ;
 - ; des activités par petits groupes virtuels ;
- Un focus particulier : la classe virtuelle à l'école maternelle pour :
 - garder le lien avec les élèves autrement que par téléphone car ce dernier occulte le non verbal important à cet âge.
 - avoir un contact avec les familles pour échanger et expliquer la nature des apprentissages ;
 - permettre aux élèves d'échanger entre eux, de prendre des nouvelles de chacun, de partager des productions, de faire découvrir leur lieu de vie ;
 - avoir des temps d'échanges individualisés avec les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
 - organiser des petits temps de remédiation sur certaines activités proposées et non comprises par les élèves
 - pour permettre aussi à l'enseignant.e qui serait personnel vulnérable de garder le lien avec sa classe et ses élèves, de venir virtuellement lors d'un regroupement, de s'occuper d'un groupe (en atelier par exemple) pendant le temps de classe.
 - Travailler en petits groupes, reprendre des rituels à distance
 - Valoriser les productions des élèves

Les points de vigilance

- Veiller à ce que chaque élève bénéficie des mêmes apports et progresse au même rythme que les autres par période d'alternance.
 - Veiller à ce que la somme de travail en présentiel et en distanciel reste raisonnable et réalisable.
 - Concernant l'évaluation : veiller à l'égalité de tous les élèves : donner à tous les élèves le temps de consolider leurs apprentissages et les moyens de remédier à leurs difficultés .
-

Numérique et continuité pédagogique

Les points essentiels

Pour permettre de mettre en œuvre la continuité pédagogique en mobilisant le numérique, il est important de vérifier régulièrement la fonctionnalité des moyens et outils de l'établissement comme les espaces numériques de travail, les différentes bases permettant la communication etc. De manière complémentaire, il convient d'évaluer la maîtrise d'usage de ces outils par les élèves, les enseignants et les parents et le cas échéant, proposer des formations en mobilisant des ressources internes ou en externes à l'établissement. Il faut privilégier la mobilisation des ERUNS ou conseillers numériques en cohérence avec les ressources proposées par les sites de la DRANE, disciplinaires et l'inspecteur référent.

Les points de vigilance

L'utilisation des outils numériques impose de respecter des réglementations spécifiques sur le droit à l'image et au son (lors d'élèves ou d'enseignants filmés) ainsi qu'à la protection des données des élèves. Vous trouverez sur le site de la DRANE les essentiels pour comprendre ces impératifs réglementaires. Quels que soient les outils et les usages, il convient des réglementations.

Focus RGPD

De nombreux outils « grand public » sont actuellement disponibles, et font l'objet de promotions importantes. Les équipes sont régulièrement sollicitées par leurs éditeurs.

Les critères de sélection pour choisir la bonne application, le bon service en ligne sont en général surtout abordés selon des critères pragmatiques : est-ce que ça répond aux besoins pédagogiques, est-ce que c'est gratuit, est-ce que c'est ergonomique ?

Pour autant, il convient également d'être vigilant quant au traitement de données à caractère personnel que ce choix et cette utilisation impliquent.

Afin d'accompagner les équipes dans leurs choix, la Drane - Site de Lyon et la Déléguée académique à la protection des données proposent un outil d'accompagnement dédié sur le site de la Drane :

<http://dane.ac-lyon.fr/spip/Choisir-une-application-un-service>

Fracture numérique

Afin de limiter la fracture numérique et l'équité entre les élèves, il est important de vérifier que chaque élève en situation de formation à distance est en mesure de disposer d'un équipement (matériels et connexion) lui permettant de participer à l'enseignement dispensé. Dans la négative, une solution de prêt par l'intermédiaire d'une convention est à anticiper. Dans l'impossibilité un accueil systématique en présentiel est possible.

Au niveau des écoles, concernant le prêt de matériel, prévoir une convention commune/familles prenant en compte les problématiques d'assurance, de maintenance et d'installation de ressources pédagogiques.

Délégation régionale au numérique pour l'éducation : <https://dane.ac-lyon.fr/spip/>



Garder le contact



Par téléphone

Appel masqué si l'on utilise son téléphone personnel : pour cela faire précéder le numéro du destinataire par #31#



Par les réseaux sociaux

L'application SIGNAL préconisée par l'Education nationale offre les mêmes fonctions que WhatsApp mais de manière plus sécurisée



Par mail

Utilisation de la messagerie personnelle académique, accessible depuis n'importe quel poste connecté à internet,

<https://webmail.ac-lyon.fr/>

Dès qu'un courriel contient plus d'une adresse de parents, [faire un envoi en copie cachée](#)

Par visioconférence

Elèves : classe virtuelle du CNED, se parler, se voir, partager des documents, créer des sous-groupes



Enseignants : Classe VIA



Transmettre des contenus

Avec un blog

Vous pouvez créer un blog académique qui vous permettra à la fois de communiquer en direction des élèves et des familles et de partager des contenus



Par l'ENT

Si l'établissement dispose d'un ENT, la mise à disposition de documents par l'enseignant et le dépôt de documents par l'élève sont possibles



Avec Nextcloud

Chaque enseignant peut ouvrir un espace de stockage (cloud). Il permet de déposer et partager des documents, accessibles aux élèves par liens publics, ou protégés par mot de passe



Partage de vidéos

La plateforme académique Peertube offre les mêmes fonctionnalités que les autres plateformes, sans publicité ou suggestions douteuses !



Avec Padlet



Un mur virtuel qui permet de déposer et de créer de nombreux contenus, textes, sons, vidéos... L'adresse du padlet est transmise aux élèves. Plusieurs options de partage



Créer des contenus adaptés

Créer un livre multimédia



Utiliser Book Creator sur PC (avec Chrome) pour créer un livre interactif avec textes, photos, dessins, sons et vidéos et le partager facilement avec les élèves



Créer des exercices adaptés



Avec learning apps vous pouvez créer très simplement des exercices personnalisés avec du texte, de l'audio... et les proposer aux élèves



Créer des capsules vidéos

C'est une vidéo courte, scénarisée, traitant d'un sujet précis. Elle donne une (in)formation, introduit un questionnaire, soulève un problème.



Les ressources disponibles

Pour permettre de répondre aux exigences de la continuité pédagogique, des ressources d'accompagnement sur sa mise en œuvre sont disponibles sur différents sites.

Ces éléments sont naturellement à adapter au contexte de l'établissement, l'inspecteur de circonscription, les Erun et conseillers au numérique ou la DRANE peuvent vous aider à cette mise en place.

- **Ressources disponibles sur les sites académiques**

- <http://dane.ac-lyon.fr/spip/>

- <https://rdri69.netboard.me/continuit8p6dag>

- <https://numerique-educatif-ain.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

- <https://tice42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

- **Ressources disponibles sur le site EDUSCOL**

- <https://eduscol.education.fr/cid151018/continuite-pedagogique-au-premier-degre.html>

- **Autres ressources disponibles**

- [Ressources CANOPE](#)

- [CNED « Ma classe à la maison »](#)